

**Lettre à M. MITTNER, Directeur de la Météorologie
en date du 6.2.78**

Monsieur le Directeur,

Répondant à ma demande qui traduisait le souhait de la Commission Nationale de Contrôle de l'Efficacité des Méthodes de Prévention de la Grêle, vous avez bien voulu accepter d'entreprendre une étude de faisabilité d'une analyse climatologique fine d'une région touchée par la grêle.

Vous avez, dans des délais très courts, constitué un groupe de travail, afin qu'un rapport préliminaire puisse être présenté au Conseil Scientifique dans sa séance du 1^{er} février 1978.

Je tiens à vous remercier très vivement pour le concours que vous avez ainsi apporté à l'opération à laquelle s'intéresse le Ministère de l'Agriculture.

Mes remerciements s'adressent également à vos collaborateurs et tout particulièrement à Monsieur l'Ingénieur Général BROCHET et à Monsieur VAN GRUNDBEECK qui ont pu présenter leurs premières conclusions lors de la réunion du Conseil et qui ont très utilement apporté leur participation aux débats.

Je vous prie d'agréer . . .

R. FOULHOUZE
Ingénieur Général
du Génie rural
Directeur du CTGREF

En effet, la grêle et la mise en oeuvre de procédés de prévention, continuent à retenir l'attention des milieux agricoles, principalement dans les régions méridionales où la fréquence du phénomène est la plus élevée dans la période annuelle de grande sensibilité des cultures, soit environ d'avril à septembre. Depuis des décennies déjà des interventions non coordonnées ont lieu dans un certain nombre de départements sans qu'aucun **Moyen de contrôle suffisamment objectif** ait pu mettre en évidence un effet quelconque sur la nocivité de la grêle. On estime que chaque année il est dépensé plus de 10 MF avec des résultats pour le moins douteux, sinués, et en tous cas incontrôlables.

Si les agriculteurs sont aussi attentifs à ce phénomène c'est probablement en raison d'abord de son caractère aléatoire et souvent de ses effets irréversibles sur les cultures, mais également parce que la grêle pouvant être associée à un nuage identifiable, le cumulonimbus, on a l'impression qu'il s'agit d'un phénomène

grêle

à dimensions humaines, localisé dans l'espace et sur lequel on peut intervenir de façon spécifique et non à l'aveuglette. En fait, les dégâts annuels moyens en France, de l'ordre de 800 MF représentent environ 0,6% de la valeur totale du produit agricole.

C'est dans le but de clarifier ces problèmes que, sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Economie et des Finances, a été créée une "Commission Nationale de contrôle de l'efficacité des méthodes de prévention de la grêle", dont les membres représentent l'Administration (CTGREF pour le Ministère de l'Agriculture, Direction des Assurances pour le Ministère de l'Economie et des Finances, Direction de la Météorologie pour le Secrétariat d'Etat aux Transports), les organismes scientifiques (DGRST, CNRS), la profession agricole (Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture, Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, Caisse centrale des mutuelles agricoles), la Commission Nationale des calamités agricoles. Le Président en est Monsieur FREMY, Président de la Chambre régionale d'Agriculture du Centre. Cette commission a pour mission de donner un avis sur les programmes d'études relatifs à la grêle ou d'opérations de préventions de ce phénomène dont elle est saisie par le Ministère de l'Agriculture, d'en suivre l'exécution, d'en évaluer les résultats et de suggérer toutes recherches complémentaires jugées nécessaires.

Un Conseil scientifique assiste la Commission en vue d'éclairer celle-ci sur la validité des programmes de recherches proposés ainsi que sur la valeur des résultats qui en résultent tout en présentant des suggestions quant aux études à entreprendre et aux moyens techniques et scientifiques à mettre en oeuvre pour leur réalisation optimale. Le Conseil s'applique à assurer des liaisons étroites avec le Comité scientifique de l'action complémentaire coordonnée "modification du temps" de la DGRST et avec la section "Océanographie et physique de l'atmosphère" du CNRS. Il est présidé par le Professeur SOULAGE du Laboratoire de dynamique et de microphysique de l'atmosphère de l'Université de Clermont-Ferrand. Y sont représentés le CNET, l'INRA, le CTGREF, le Laboratoire dynamique et de microphysique de l'atmosphère, le Laboratoire de glaciologie du CNRS à Grenoble, le Laboratoire de météorologie dynamique du CNRS, l'EERM et le SMM. Plusieurs opérations ayant reçu l'aval de la commission sont en cours :

• l'opération "GROSSVERSUSCH" qui se déroule en Suisse avec la participation de la France et de l'Italie, a pour but de contrôler une méthode soviétique de prévention de la grêle. On ne peut espérer de résultats avant au moins 5 ans de mise en oeuvre,

- le programme Languedoc mené en France par le GNEFA (Groupement National d'Etudes des Fléaux Atmosphériques) dont l'objectif est, d'une part, de mieux connaître la nature des nuages grêligènes et les caractéristiques physiques et dynamiques des chutes de grêle et d'autre part d'apprécier la sensibilité spécifique des cultures aux divers stades phénologiques.

De plus la Commission a invité la Météorologie à présenter un programme d'études climatologiques de la

grêle à fine échelle dans le Sud-Ouest de la France, en vue de recenser et de caractériser les zones grêlées, d'aboutir à une classification physique objective des orages à grêle et de mettre au point une méthode de reconnaissance par radar des précipitations de grêle. Ce programme, élaboré au sein d'un groupe de travail interne de la Météorologie, sera prochainement examiné par la Commission Nationale.

P. BROCHET